

LA MORT

+ UNE NOTE SUR LE JUGEMENT

Illumina oculos meos ne obdormiam in morte ; nequando dicat inimicus meus : praevalui adversus eum (Ps 12/14 référence erronée, lire Ps 12 4-5).

Premier point : qu'est-ce que la mort ?

L'Écriture nous répond : *homo vero, cum mortuus fuerit, et nudatus atque consumptus fuerit, ubi, quaeso, est ? (Jb 14 10)*

Trois choses, donc : le dépouillement, la pourriture, une autre vie (ou la seconde mort).

Résolution : *Quotidie morior (1 Co 15 31).*

Deuxième point : la mort est une certitude.

- La foi me l'enseigne : *Statutum hominibus semel mori (He 9 27).*
 - La raison s'en explique : tout composé est appelé à se décomposer. Tout ce qui naît doit mourir.
 - L'expérience le confirme : *In nosmetipsis responsum mortis habuimus (2 Co 1 9).*
- Alors, pourquoi toutes ces affections désordonnées ?

Troisième point : les circonstances nous sont inconnues.

- Quand ? *Qua hora non putatis, Filius Hominis veniet (Lc 12 40).*
- Où ? Comment ? (Mort naturelle ou violente ? Subite ou non ? Maladie ou vieillesse ?)
- En quel état ? (Grâce ou péché ? Ferveur ou tiédeur ? Avec ou sans sacrements ?)

Quatrième point : on ne meurt qu'une fois.

Le tribunal est sans appel : *Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit (Eccli. 11 3 Vg).*

Conclusions :

1. Vivre bien (non pas « bien vivre »). Toujours faire ce que je voudrais avoir fait au moment où Dieu me fera signe.
2. Réciter l'*Ave* (« réciter » est à la forme fréquentative).
3. Au moment de la tempête, *Unam Time*, *Unam* qui est peut-être très proche. *Horrendum est incidere in manu Dei viventis (He 10 31).*

IN MOMENTO, IN ICTU OCULI !

(1 Co 15 52)

Rappel concernant le jugement particulier et le jugement général

Après la mort, notre âme paraîtra devant Dieu pour être jugée sur ses bonnes et mauvaises actions. C'est ce qu'on appelle le jugement particulier. Après le jugement particulier, notre âme ira au purgatoire, au ciel ou en enfer selon ce qu'elle aura mérité (*Catéchisme National*).

Le jugement général se fera à la fin du monde quand Jésus-Christ reviendra visiblement sur la terre pour juger tous les hommes (*Catéchisme National*).

Dieu a voulu le jugement général pour sa propre gloire, celle de son Christ, celle des élus; pour la confusion des réprouvés ; pour que le corps ait sa part de la récompense ou du châtement (*Catéchisme pour Adultes* de Pie XI).